

L'ÉTHIQUE DU CARE COMME PENSÉE DE L'ÉGALITÉ

Patricia Paperman et Pascale Molinier

La Découverte | *Travail, genre et sociétés*

2011/2 - n° 26
pages 189 à 193

ISSN 1294-6303

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2011-2-page-189.htm>

Pour citer cet article :

Paperman Patricia et Molinier Pascale, « L'éthique du care comme pensée de l'égalité »,
Travail, genre et sociétés, 2011/2 n° 26, p. 189-193. DOI : 10.3917/tgs.026.0189

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Patricia Paperman et Pascale Molinier

L'éthique du *care* comme pensée de l'égalité

« Une société qui donnerait toute sa valeur au *care* et à ses relations ne serait pas seulement une société plus agréable et gentille, mais surtout une société plus égalitaire et juste », écrit Evelyn Nakano Glenn dans un texte programmatique intitulé « *Creating a Caring Society* ». ¹

Il ne suffit pas d'appeler de ses vœux une « société du *care* » pour convaincre : on a vu comment, au printemps 2010, la tentative maladroite de Martine Aubry ² s'est heurtée non seulement à un *backlash* antiféministe sans vergogne (« *care* mémère », etc.) ³ mais aussi à des réticences, bien que sans doute moins bruyantes, dans les rangs progressistes, où beaucoup de gens se demandent quelle est la véritable valeur politique du *care* et s'il est vraiment féministe de le défendre. Nous souhaitons ici répondre à ces critiques, et montrer que les éthiques du *care* sont non seulement égalitaristes mais indispensables désormais pour penser l'égalité.

Les réticences les plus marquées à l'égard des éthiques du *care* se présentent sous deux aspects.

Une première objection, proprement féministe, met en question la dimension genrée de la voix différente que l'on trouve dans le livre de Carol Gilligan [1982] ⁴. Les éthiques du *care* renforceraient l'assignation des femmes au travail du *care* en justifiant ce qui n'est en réalité que le produit de la division sexuée, sociale et « raciale » du travail. Dans ce sens, l'éthique du *care* ne serait ni une « voix », ni une revendication vraiment différente, mais l'expression d'une morale particulière, celle de femmes blanches privilégiées qui endossent les rôles assignés. En aucun cas une éthique, encore moins une éthique féministe.

La deuxième objection consiste à dire que ces éthiques soutiendraient une conception de la morale qui serait contradictoire avec les exigences de la justice. En effet, les éthiques du *care* mettent en question de façon inédite la conception universaliste de la morale et de la justice qui est devenue dominante dans le monde académique anglo-saxon depuis le début des années 1980. Les principes impartiaux et des règles générales, qui dans la conception dominante permettent de définir les questions morales et de trancher les dilemmes moraux, sont rejetés au profit d'une attention aux situations et aux personnes particulières, d'un engagement à

¹ Evelyn Nakano Glenn, 2000, « Creating a caring society », *Contemporary Sociology*, n° 29, pp. 84-94.

² Voir « La "société du *care*" de Martine Aubry fait débat », paru dans *Le Monde* du 14/05/2010, accessible sur <http://www.lemonde.fr> et Sandra Laugier, Pascale Molinier et Patricia Paperman, « Politique du *care* contre société du soin », publié sur Mediapart le 21/04/2010, accessible sur <http://blogs.mediapart.fr>.

³ Voir l'article de Sandra Laugier, « *Yes we care* », publié sur Mediapart le 20/06/2010, accessible sur <http://blogs.mediapart.fr>.

⁴ Carol Gilligan, 1982, *In a Different Voice : Psychological Theory and Women's Development*, Cambridge, Mass., Harvard University Press. Seconde éd. avec nouvelle introduction, 1993, Tr. fr. *Une voix différente*, Paris, Champs/Flammarion, 2008.

répondre aux besoins concrets toujours liés à des circonstances spécifiques. Ces réponses ne peuvent donc être déduites de principes généraux et impartiaux puisqu'il s'agit à chaque fois de saisir en situation ce qui exige une réponse ajustée. Ni les besoins concrets ni les circonstances spécifiques ne peuvent être subsumés adéquatement sous des règles générales, ni perçus de façon pertinente à partir d'une rationalité étroitement définie. C'est pourquoi les éthiques du *care* donnent un rôle central à la sensibilité dans la perception des situations, un rôle à la fois pratique et épistémique.

Or, il semble que cette conception « contextualiste » de la morale s'oppose à nos idées les plus enracinées sur la morale et la justice, donnant ainsi à beaucoup l'impression que l'éthique du *care* renoncerait aux exigences de justice.

Différentes analyses développées dans la perspective du *care* suggèrent que ces deux objections sont en réalité liées. La conception universaliste de la justice n'a pas entièrement réussi à convaincre qu'elle offrait des garanties pour les revendications des catégories socialement minoritaires. Les éthiques du *care* visent à reconfigurer la conception de la justice en sorte de les inclure, ou du moins de rendre plus difficile de les ignorer. Pour le dire en d'autres termes, le sujet des éthiques du *care* est un sujet minoritaire, « différent », qui pense et agit à partir d'une expérience concrète matériellement structurée par une attention et des activités réalisées pour autrui. Un sujet qui n'apparaissait pas, n'était pas pris en compte et encore moins comme sujet principal dans les éthiques antérieures⁵. À travers l'idée d'une voix différente, il s'agit pour Gilligan de revendiquer une autre forme de moralité. Mais elle montre finalement que cette voix est présente en chacun bien qu'elle soit négligée parce qu'elle est d'abord, empiriquement, celle des femmes, et concerne des activités qui, leur étant réservées en priorité, sont perçues comme relevant du féminin ou de la féminité même quand elles sont réalisées par des hommes. « Mon père est femme de ménage » écrit ainsi de façon ironique mais significative Saphia Azzeddine⁶. Les éthiques du *care* s'appuient sur une analyse des conditions historiques qui ont favorisé une division du travail moral en vertu de laquelle les activités de soin ont été socialement et moralement dévalorisées. L'assignation historiquement attestée des femmes à la sphère domestique a renforcé le rejet de ces activités et de ces préoccupations hors de la sphère publique, valorisée par les hommes et ensuite également par les femmes socialement avantagés. C'est alors l'ensemble des activités domestiques qui se trouve subrepticement dévalorisé, car ne comportant pas dans ce cadre de dimension proprement politique ni morale.

⁵ Patricia Hill Collins, l'une des théoriciennes éminentes du *Black Feminism*, souligne que l'éthique du *care* correspond également aux valeurs des communautés Africaines Américaines – où le dénigrement des émotions et leur séparation de la cognition seraient moindres –, ces valeurs pouvant être appréhendées à partir « d'une épistémologie du lien » fondée sur « l'attention à l'autre ». Patricia Hill Collins, 1989, « La construction sociale de la pensée féministe Noire », in Elsa Dorlin (dir.), 2008, *Black Feminism, Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*, Paris, L'Harmattan, pp. 135-175.

⁶ Saphia Azzeddine, 2010, *Mon Père est femme de ménage*, Paris, Leo Scherr.

Rappelons que si le féminisme a reconnu très tôt que « faire le ménage, c'est travailler », pour reprendre le titre en 1974 du deuxième *Cahier du GRIF*, le travail domestique a d'abord été envisagé sous l'angle de l'aliénation et de la corvéabilité, comme ce qu'on ne voulait plus faire ! Analyser les activités domestiques et d'attention à autrui, qui ne bénéficient pas du prestige et de la reconnaissance liés aux professions de soin à haute technicité, comme le creuset et l'expression d'une forme de sensibilité morale, les éthiques du *care* leur confèrent une tout autre signification et valeur, civilisationnelle. Déplacement qui peut faire redouter, on le conçoit aisément, une dérive conservatrice, familialiste.

Après tout, *Le voile bleu*⁷ et le personnage de femme soignante sacrifiée, incarné par Gaby Morlay, furent un symbole de la France pétainiste. Or ce qui est subversif dans la perspective du *care*, c'est qu'elle refuse que les femmes (ou qui que ce soit) se sacrifient aux intérêts et aux besoins des autres dans « l'indifférence des privilégiés » (pour le dire dans les termes de Joan Tronto⁸). Prêter attention aux travailleurs et aux travailleuses du *care*, c'est donc inviter à prendre au sérieux leur parole et leur expérience, sans les dénigrer ni les idéaliser. Qu'elles œuvrent dans l'espace salarial ou domestique, ces travailleuses ont un savoir sur les formes de la vulnérabilité ou de la fragilité humaines, depuis l'enfance jusqu'au grand âge qui n'exclut pas celles des dits « adultes compétents » (trop occupés à des affaires sérieuses pour prendre soin d'eux-mêmes sans parler des autres, c'est-à-dire des besoins élémentaires qu'implique la maintenance de leur corps). Dans un univers régi par les valeurs de la performance, la concurrence et l'autonomie plutôt comprise comme autosuffisance, ce savoir est très contestataire. Et compte tenu du vieillissement de la population, ce savoir sera de plus en plus nécessaire et précieux. Enfin, prêter attention à ces travailleuses, c'est (re)considérer aussi leurs conditions de travail et de vie, prendre au sérieux leur vulnérabilité comme celle des autres. Ces travailleuses n'ont ni les diplômes, ni les origines sociales ou géographiques, ni souvent la couleur de peau qui fondent la respectabilité et la légitimité d'intervenir dans le débat social. Elles ne sont parfois même pas citoyennes (sans papiers). Ces voix différentes sont donc aussi celles qui ont été laissées pour compte par les féminismes occidentaux. Les éthiques du *care* appuient là où cela fait mal, non seulement théoriquement mais pratiquement, puisque l'émancipation des femmes privilégiées passe aussi par l'exploitation (et le silence) de femmes qui le sont nettement moins.

Les perspectives du *care* sont ainsi porteuses d'une revendication fondamentale concernant l'importance du *care* pour la vie humaine et, plus précisément, la hiérarchie des actions et activités au sein de cette vie commune qui articule le

⁷ Film de Jean Stelly sorti en 1942.

⁸ Joan Tronto, 1993, *Moral Boundaries, A Political Argument for an Ethic of Care*, Routledge, Londres, Tr. fr. par Hervé Maury, 2009, *Un monde vulnérable. Pour une politique du Care*, Paris, La Découverte.

public et le privé. L'éthique du *care* constitue par là une mise en cause des philosophies morale, sociale et politique, sous leur forme majoritaire, ou en tout cas non discutée, qui est celle d'une classification des activités, et de celles et ceux qui les endossent en fonction de leur dignité politique plus ou moins grande.

Le livre de Carol Gilligan, et l'éthique du *care*, redonnent à cette voix les conditions d'être entendue pour ce qu'elle est : différente. Quand bien même les analyses du *care*, dans une perspective politique, s'attachent à déconnecter ou désintriquer genre et morale, elles ne peuvent ignorer l'entremêlement complexe entre ces deux termes, ni les circonstances historiques, sociales et politiques, qui ont mis le *care* au centre de la plupart des expériences vécues par des femmes. Ce qui peut être mis au crédit de la thèse de la voix différente, c'est bien l'élargissement des réflexions sur le rapport entre genre et morale, qui aboutissent inévitablement à problématiser le genre comme vecteur de moralisation⁹.

Gilligan fait de la justice et du *care* deux tonalités ou voix rivales, mais présentes en chacun, la voix du *care* étant, selon elle, moins rapidement étouffée chez les filles que chez les garçons. L'éthique du *care*, en ouvrant explicitement la perspective d'une « voix morale différente », a créé un nouveau champ de réflexion, en mettant en rivalité, voire à égalité, les deux voix morales : une moralité centrée sur l'équité, l'impartialité et l'autonomie, et valorisée par une tradition de pensée qu'on parvient à identifier comme masculine ; et une moralité formulée « d'une voix différente », reconnue le plus souvent dans l'expérience des femmes, et fondée sur la préservation et l'entretien des liens humains. En identifiant cette différence, Carol Gilligan ne visait pas tant à introduire une différence essentielle qu'à mettre en évidence nos présupposés sur la morale et l'étouffement d'une voix chez chacun-e d'entre nous.

La force des travaux de Carol Gilligan est d'avoir entamé le monopole de la justice, installé depuis l'œuvre de John Rawls et sa *Théorie de la justice*¹⁰, mais sans doute bien avant, dans le champ de la moralité. Cette voix de la justice nie leur voix propre aux sujets qui expriment une compréhension des questions morales s'écartant de la voie dominante.

Les questions que l'éthique du *care* adresse à l'éthique de la justice et à son mode de raisonnement prennent appui en grande partie sur une analyse d'expériences moralement pertinentes qui seraient liées aux relations asymétriques de soins et de prise en charge des personnes dépendantes. Ceci explique aussi pourquoi le travail et les recherches sur celui-ci jouent un rôle capital dans la perspective du *care*, un rôle sans doute inattendu et original dans l'instruction d'une controverse qui semblait destinée avant tout à se développer

⁹ Voir Vanessa Nurock (dir.), 2010, *Carol Gilligan et l'éthique du care*, Paris, PUF.

¹⁰ John Rawls, 1997, *Théorie de la justice*, Paris, Seuil.

Le care : projet égalitaire ou cache-misère ?

dans le champ des théories morales et politiques, où les références éventuelles aux expériences concrètes restent très générales et abstraites. *A contrario*, on peut dire aussi que les questions de l'éthique, ou si l'on préfère du travailleur ou de la travailleuse comme sujet éthique, ont été largement ostracisées dans le champ des sciences du travail. Les aborder y prête souvent à l'accusation de vouloir « moraliser le travail » et, partant, d'en dépolitiser la signification. Dans le domaine du travail et des souffrances qu'il génère, l'éthique du *care* rappelle que l'important n'est pas ce que disent les savant-e-s, mêmes les mieux intentionné-e-s et mêmes les plus féministes, mais ce qui compte et a du sens pour ceux et celles qui font le travail.